



Communiqué de Presse

Le 21 mars 2018, Nantes

Le Crédit Municipal de Nantes renouvelle sa Convention de Partenariat avec le Comité d'Etablissement de l'APAVE Nord-Ouest et Crésus Pays-de-Loire pour le développement des micro-crédits

Le Crédit Municipal de Nantes, Crésus Pays-de-Loire et le Comité d'établissement de l'APAVE Nord-Ouest renouvèlent pour 3 ans leur engagement commun à développer **le microcrédit à destination des salariés de l'APAVE Nord-Ouest en situation de fragilité financière**. Cet engagement a pris la forme de la signature de conventions. Le comité d'établissement de l'APAVE Nord Ouest concerne les 2450 salariés de cette entreprise couvrant un territoire de Lille à La rochelle, de Tours à Brest.

C'est dès 2006, dans le cadre de sa politique sociale que le **Comité d'Etablissement de l'APAVE Nord-Ouest** a souhaité mettre à la disposition de ses salariés des crédits personnels à vocation sociale. **Cette nouvelle convention permet d'attribuer un prêt solidaire au taux de 1,5% aux salariés en CDI ou CDD de plus de 6 mois en situation de difficulté financière ponctuelle.**

Plus précisément, le taux initial de ce micro-crédit est de 3,5% mais il est compensé par la bonification de 2% du Comité d'Etablissement de l'APAVE Nord-Ouest, ce qui ramène le taux résiduel pour l'emprunteur à 1,5%. Les frais de dossier sont également pris en charge par le Comité d'établissement de l'Apave. Ce micro-crédit est d'une durée de 6 à 48 mois et le montant peut varier de 300 à 5 000 euros.

Crésus Pays-de-Loire agit, dans ce cadre, en tant **qu'accompagnateur social**. Il intervient dès la phase amont pour évaluer conjointement avec l'emprunteur sa situation financière et sa demande de crédit qui sera ensuite étudiée et prise en charge par le Crédit Municipal de Nantes. Au-delà de cette convention, rappelons que le rôle de cette association est aussi de conseiller gratuitement les personnes surendettées sur leurs droits, de les accompagner ou encore de prévenir les difficultés liées aux surendettements (pour en savoir plus : <http://www.cresuspaysdelaloire.fr/>).

Jean-François Pilet, Directeur Général du Crédit Municipal de Nantes explique que « *l'objectif est d'essayer ce mode de fonctionnement auprès d'autres Comité d'Entreprise, Comité d'Etablissement, Associations... en s'appuyant sur Crésus Pays-de-Loire en tant qu'accompagnateur social* ».

Le microcrédit personnel accompagné est une forme de crédit pour faciliter l'insertion ou le retour à l'emploi. Ce sont des prêts accordés à des personnes à faibles revenus, habituellement exclues du système bancaire traditionnel, pour financer des projets permettant leur insertion sociale et professionnelle. Le **Crédit Municipal de Nantes** est un acteur historique du microcrédit social accompagné en France. Depuis 1999, le Crédit Municipal de Nantes a **financé plus de 5 000 microcrédits dans le grand Ouest** pour plus de 10 millions d'euros. Pour en savoir plus : <https://creditmunicipal-nantes.fr/services/prets/microcredit/>

Contacts Relations Presse : Mélanie Savelli, Chargée de Communication, email : melanie.savelli@creditmunicipal-nantes.fr, tél : 02 40 99 21 14.
